

REPUBLIQUE DU BENIN
ABAKE'S FOUNDATION



ABAKE'S FOUNDATION
Giving Children a chance!

Projet d'électrification rurale
« Lumière pour tous »

.....
Termes de référence

Février 2019

1- PRESENTATION DE L'ORGANISATION :

Créée il y a plus d'une décennie par **Abakè DeRosa**, ABAKE'S FOUNDATION est une organisation internationale à but non lucratif dont le siège mondial est aux Etats unis d'Amérique (USA). Tel que son nom l'indique selon sa traduction littérale : Abakè (enfant choyé), cette fondation en plus de sa mission première qui n'est rien d'autre que la lutte pour le bien-être des enfants en Afrique, intervient aussi dans des domaines tels que :

- La santé
- L'éducation
- La promotion de la femme
- L'entrepreneuriat des jeunes
- Etc...

2- CONT EXTE E T JUSTIFICATION D E L'INITIATIVE :

Telle que l'eau est la vie, c'est ainsi que l'électricité est incontournable dans le processus de développement d'une nation. C'est elle qui fait tourner les usines, les sociétés et entreprises d'Etat comme privées. Sans l'énergie électrique le développement économique est vécu dans les rêves. En effet, c'est fort de cela qu'aucun gouvernement n'élabore sa politique de développement sans l'y insérer. Des dizaines de milliards sont déjà investies dans ce domaine et pourtant il reste à faire. Alors notre action intitulée : « Lumière pour tous » est un vaste programme qui s'inscrit dans la dynamique de l'électrification rurale pour un temps soit peu contribuer à l'atteinte des objectifs du développement durable (ODD).

3- OBJECTIF GENERAL DE L'INITIATIVE :

Réduire l'écart de développement entre les villes et les campagnes à travers l'électrification rurale.

4- OBJECTIFS SPECIFIQUES :

- Améliorer les conditions de vie de villageois
- Créer un environnement favorable à l'essor économique des villages

5- RESULTATS ATTENDUS :

- Le village bénéficiaire du projet est électrifié.
- Les risques d'insécurité sont réduits.
- Les petits commerces émergent.

6- CIBLE :

Les communes à faible taux d'électrification

7- DEMARCHE METHODOLOGIQUE :

ETAPE PREPARATOIRE :

Elle concerne les diverses tâches devant faciliter la mise en exécution sans faille du projet :

- Rédiger les termes de référence.
- Diffuser largement ces termes de référence en empruntant les canaux de diffusion existant au niveau de la fondation (plate-forme web ; Facebook ; etc.) pour recueillir le maximum de manifestations d'intérêts possible afin d'opérer un choix judicieux et conséquent du village bénéficiaire du projet.

DEROULEMENT :

Pour aboutir à la sélection définitive du village bénéficiaire du projet, deux(02) étapes sont à franchir :

la première consiste à répondre à l'AMI et à suivre les toutes les directives données

la seconde consiste à passer les propositions devant le jury pour la validation finale.

STRATEGIE DE MISE EN ŒUVRE :

Un jury de sept (07) personnes sera mis en place pour étudier en toute objectivité les propositions des villages à électrifier faites par les communes qui répondront à notre AMI suivant les critères ci-dessous :

- Situation géographique de la commune et du village concerné.
- La densité du village concerné en termes de population.
- La pertinence de la vidéo proposée par rapport aux objectifs du projet
- Le respect de la durée de la vidéo qui est de cinq (05) à sept (07) minutes.
- La qualité des images et du son.
- La pertinence de l'exposé de cas du village proposé.

- Disponibilité d'un espace à mettre à disposition pour abriter le central.

8- ACTIVITES PREVUES :

- Lancement de l'appel et la réception des propositions
- Publication du TdR
- Réception des exposés de cas et vidéos
- Installation du jury et dépouillement des offres.
- Désignation du bénéficiaire du projet sur étude des dossiers et sa publication.
- Signature du protocole d'accord d'engagement d'entretenir les installations et de les sécuriser par la commune bénéficiaire du projet
- Construction du central solaire

9- **CHRONOGRAMME:**

La période de mise en œuvre du projet est prévue pour les mois de février à juin 2019. De manière indicative, le tableau ci-après décrit la chronologie des différentes étapes à suivre :

Activités	Mois					Responsable
	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	
Lancement de l'AMI	X					Abake's foundation
Clôture de la réponse à l'AMI		8				Abake's foundation
Publication du TdR		28				Abake's foundation
Réception des vidéos et exposés de cas.			30			Abake's foundation
Installation du jury, dépouillement et désignation du bénéficiaire				2 au 4		Abake's foundation
Publication du nom du bénéficiaire				6		Abake's foundation
Signature du protocole				13	X	Abake's foundation
Construction du central solaire	La date de ce volet sera définie de commun accord avec la commune bénéficiaire					Abake's foundation

10- INFORMATIONS ADMINISTRATIVES :

SOUSSION DES DOSSIERS :

Les communes intéressées par cet appel devront soumettre les documents ci-après :

- Un exposé de cas sur le ou les villages proposés.
- Une vidéo de cinq (05) à sept (07) minutes sur chaque village proposé sur clé USB ou sur CD ROM.

NB : Le dossier est à déposer sous pli fermé portant mention :

ABAKE'S FOUNDATION « LUMIERE POUR TOUS »

et l'adresse complète de la commune intéressée au siège de la fondation à Abomey- calavi en bordure de la voie inter-Etat cotonou Malanville en face de la clôture de la CEB.

Ce même dossier peut être envoyé par voie électronique à l'adresse suivante : **abake@abakesfoundation.org** au plus grand tard le **mardi 30 Avril à 17 Heures 00**

Pour plus d'informations, contactez : **94 12 7171/ 67 06 94 64**

